

---

# Visions pour l'avenir de la politique agricole en Europe

---

## Déclaration

à l'occasion du Congrès des agriculteurs européens 2008



Septembre 2008

# Vision pour une nouvelle politique agricole commune

Depuis les années 1990, la politique agricole commune (PAC) a fait l'objet de plusieurs réformes qui ont toutefois toutes été guidées par une situation de prix agricoles mondiaux bas et d'abondance de l'offre. En réalité, la PAC a si bien réussi à réaliser la sécurité alimentaire pour les consommateurs européens que les réformes antérieures de la PAC ont progressivement affaibli le soutien accordé à l'agriculture pour son rôle de production, qui a pour but d'assurer un approvisionnement alimentaire suffisant et stable, en pensant qu'on n'en aurait probablement plus besoin.

La donne est aujourd'hui tout à fait différente. Nous sommes confrontés à de nouveaux défis mondiaux: hausse de la demande alimentaire, accroissement de la volatilité des prix et turbulence des marchés, flambée des prix de l'énergie, augmentation de la demande de bioénergie et spéculation sur les produits agricoles de base. Simultanément, les défis environnementaux, les incertitudes climatiques et les risques de propagation de maladies vont croissant. Ces évolutions riment avec instabilité accrue de l'approvisionnement alimentaire et avec volatilité des prix, l'UE y étant plus exposée que jamais suite aux récentes réformes de la PAC.

Avec une nouvelle PAC remodelée et adaptée au 21<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs, hommes et femmes, qui travaillent dans les exploitations agricoles à travers toute l'Europe ainsi que les jeunes qui constituent la future génération d'agriculteurs, de concert avec leurs coopératives, seront en mesure de contribuer sensiblement à relever ces nouveaux défis.

## 1. Les agriculteurs de l'UE et leurs coopératives sont en mesure d'offrir aux consommateurs européens un approvisionnement stable et fiable en aliments sûrs dans un monde incertain et en rapide mutation

Plus de quatre-vingt-dix pour cent des paiements de soutien au titre de la PAC sont maintenant découplés de la production, conférant aux agriculteurs la liberté de produire en fonction des signaux du marché. Toutefois, la préoccupation existe que le découplage mène à l'abandon de la production dans certaines régions. De surcroît, avec sa politique commerciale, l'UE expose davantage tous les agriculteurs, ainsi que les consommateurs aux fluctuations de l'offre et des prix des produits de base sur le marché mondial, qui sont devenus encore plus volatiles que par le passé. Il existe clairement un risque que l'ouverture supplémentaire des marchés puisse entraîner une contraction de la production de l'UE dans certains secteurs clés qui, une fois perdus, seront difficiles à regagner. Cette situation pourrait menacer l'indépendance alimentaire stratégique de l'UE. C'est pourquoi il est extrêmement important que la future PAC fournisse un cadre stable permettant de développer le plein potentiel de production de l'agriculture de l'UE au travers de mesures visant à encourager l'augmentation de la productivité et de la compétitivité, ainsi que de mesures ayant pour but d'assurer le bon fonctionnement du marché.

La nouvelle PAC devrait garantir aux consommateurs un approvisionnement sûr, stable et fiable en produits alimentaires en préservant l'indépendance stratégique d'approvisionnement de l'UE dans tous ses secteurs clés de production et permettre à l'UE de contribuer à combler les besoins alimentaires mondiaux.

La nouvelle PAC devrait garantir une utilisation optimale de la grande diversité de produits alimentaires de haute qualité de l'UE, son importance croissante pour l'économie et son potentiel d'exportation et assurer que les consommateurs soient pleinement informés sur les produits qu'ils achètent.

La nouvelle PAC devrait veiller à ce que les agriculteurs soient en mesure de respecter les normes strictes et onéreuses de l'UE, tout en les aidant à rester compétitifs à l'échelle internationale.

La nouvelle PAC devrait garantir que l'agriculture puisse continuer à contribuer à l'emploi et à l'économie des zones rurales et aider à prévenir l'exode rural en maintenant des possibilités de production à travers toute l'UE.

## 2. Les agriculteurs produisent une grande diversité d'aliments traditionnels et innovants de haute qualité et des produits à valeur ajoutée

L'UE jouit d'une renommée mondiale pour la grande diversité et la haute qualité de ses aliments traditionnels, locaux et innovants. Du fait de l'augmentation des revenus dans des pays tels que l'Inde et la Chine, le potentiel de l'UE d'exporter des produits alimentaires de haute qualité gagnera en importance et devra être promu.

Les agriculteurs s'appliquent à améliorer leur compétitivité et à apporter une valeur ajoutée à leurs produits sur des marchés de plus en plus mondialisés et ouverts. Dans ce contexte, il est important de renforcer les coopératives agricoles de l'UE car elles fournissent aux agriculteurs les outils qui leur permettent d'améliorer leur compétitivité en structurant la chaîne agroalimentaire, en créant de la valeur ajoutée, en réduisant les coûts de production ainsi qu'en aidant les agriculteurs à s'adapter aux nouvelles exigences du marché (protocoles de qualité, environnement, etc.). En outre, elles permettent aux agriculteurs de mieux se positionner par rapport à la grande distribution et à la chaîne alimentaire en concentrant l'offre et en améliorant la position des agriculteurs sur le marché.

Afin de profiter au mieux de ces nouvelles opportunités commerciales, tant sur les marchés locaux qu'internationaux, il est extrêmement important que les produits soient clairement identifiés et promus quant à leur origine et aux méthodes de production utilisées, de sorte que les consommateurs puissent faire des choix éclairés.

## 3. L'agriculture de l'UE est celle qui, dans le monde, garantit le mieux que l'ensemble de la production respecte des critères de durabilité

La société européenne a montré qu'elle attache une grande importance à ce que les normes les plus élevées en matière de durabilité soient maintenues. C'est pourquoi les agriculteurs de l'UE respectent des règles et réglementations comptant parmi les plus strictes au monde afin de veiller à ce que l'ensemble de la production soit effectué de manière à garantir la protection de nos ressources naturelles (air, eau, sol), le respect du bien-être et de la santé des animaux ainsi que le maintien de la biodiversité et d'un espace rural attrayant. Or, il faut reconnaître que se conformer à ces normes implique des coûts plus élevés pour les agriculteurs et réduit leur position concurrentielle sur le marché européen et le marché mondial.

Au cours de ces dernières années, ce problème a été exacerbé. Avec sa politique commerciale, l'UE ouvre son marché à des importations qui, dans la plupart des cas, ne doivent pas respecter les mêmes normes coûteuses en matière de durabilité. Il est absolument indispensable que les importations respectent les normes de l'UE en matière de sûreté des denrées alimentaires. Les importations doivent aussi respecter des normes environnementales et de bien-être des animaux équivalentes. Cependant, à ce jour, c'est loin d'être le cas.

Pour garantir que les agriculteurs de l'UE puissent continuer à respecter ces normes strictes mais coûteuses et jouer leur rôle multifonctionnel dans les zones rurales, ils devront être rémunérés soit par le marché, soit par le budget.

## 4. L'agriculture de l'UE est indispensable à une économie dynamique et à la création d'emplois dans les zones rurales

L'agriculture est, avec l'industrie alimentaire et le secteur de l'approvisionnement en produits agricoles, l'un des secteurs économiques les plus importants de l'UE, générant un chiffre d'affaires total de quelque 1270 milliards d'euros et offrant des emplois à plus de 40 millions d'hommes et de femmes dans des exploitations et dans les secteurs agroalimentaire et de l'approvisionnement. La présence à la fois d'agriculteurs et d'agricultrices est particulièrement importante pour maintenir un tissu social dans les zones rurales tout comme une agriculture durable. Il est par conséquent important de mainte-

nir la mixité des installations agricoles et d'encourager les jeunes hommes et femmes à faire de l'agriculture leur métier.

Les coopératives agricoles jouent un rôle clé pour garantir que les agriculteurs conservent leur position forte et restent compétitifs sur le marché. Elles sont les entreprises agroalimentaires des agriculteurs, fournissant des services aux agriculteurs et encourageant les achats en commun, les services de collecte, l'assistance technique, etc. En participant activement à l'économie des régions de production, elles contribuent également à améliorer la qualité de vie des populations rurales et créent des liens étroits entre les activités rurales et les besoins urbains.

Dans les zones éloignées et à difficultés, de grandes étendues de terre seraient laissées à l'abandon et resteraient inoccupées en l'absence de production agricole et de coopératives, ce qui aurait un impact néfaste sur l'infrastructure, le tourisme et le paysage. La disparition de la production dans de nombreuses régions porterait également fortement préjudice à la grande diversité qui prévaut dans l'UE au niveau des produits alimentaires, des traditions locales et de l'artisanat, pour lesquels l'UE jouit d'une réputation mondiale.

Ces éléments mettent en lumière l'importance d'attirer les générations futures dans l'agriculture afin que l'UE puisse garder un secteur agricole fort, compétitif et durable à l'intérieur de ses frontières.

## 5. Les agriculteurs, gestionnaires des paysages européens

La production par les agriculteurs européens de denrées alimentaires et de toute une série de produits renouvelables utilisés à des fins non alimentaires entraîne de nombreux effets secondaires positifs et se traduit par des paysages attrayants et bien entretenus. Les agriculteurs assurent également la gestion des terres et fournissent des services publics tels que la préservation de la biodiversité, la protection des habitats de la faune sauvage (p.ex. zones humides, prairies et alpages), la gestion de l'eau, la prévention de l'érosion et la création de paysages attrayants.

Les agriculteurs de l'UE mènent des actions pour protéger l'environnement sur plus de 40 % des terres arables et gèrent les sites Natura 2000 qui couvrent plus de 42,5 millions d'hectares. De par la gestion des terres dans des zones défavorisées sur plus de 38 millions d'hectares, les agriculteurs œuvrent également en faveur d'une meilleure protection de l'environnement.

Ces mesures contribuent à l'attrait des zones rurales pour les 150 millions de personnes environ qui y vivent. Elles sont cependant également essentielles pour attirer dans les zones rurales les millions de visiteurs européens et non européens qui s'y rendent comme touristes et comme utilisateurs d'aménités rurales. Trois quarts des places-lits se trouvent dans les zones rurales et le tourisme est l'un des secteurs de l'économie qui croît le plus rapidement. La contribution des exploitations agricoles au tourisme peut dès lors jouer un rôle déterminant dans la promotion du développement socioéconomique des zones rurales.

## 6. Les agriculteurs s'appliquent à réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les agriculteurs sont particulièrement conscients de la nécessité de combattre le changement climatique étant donné qu'ils sont les premiers à en subir les conséquences: changement au niveau des périodes de récolte, effets des gelées hâtives ou tardives, incendies, inondations et sécheresse.

Les instances de l'UE ont reconnu que le secteur agricole européen avait réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % entre 1990 et 2005, contribution dépassant largement la réduction globale de 8 % des émissions dans tous les secteurs. Les agriculteurs entreprennent une série d'activités telles que l'utilisation de générateurs de biomasse et de la chaleur solaire, la conversion de déchets verts et de fumier pour produire

des engrais et de l'énergie et alimenter les réseaux nationaux en électricité éolienne. Toutefois, si l'UE veut pouvoir assurer son potentiel de production alimentaire à l'avenir, il faudrait aider les agriculteurs dans leurs efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter en particulier au travers de la recherche et de l'innovation technologique. Les agriculteurs apportent également une contribution importante à la lutte contre le changement climatique en constituant des puits de carbone et celle-ci devrait être reconnue.

## 7. L'agriculture européenne peut sensiblement contribuer à la lutte contre le changement climatique grâce à la production de ressources renouvelables

Les agriculteurs sont des producteurs de denrées alimentaires. Il convient toutefois de noter que les produits issus de leurs cultures peuvent également être utilisés pour produire des biocarburants et des matériaux industriels renouvelables. De surcroît, le bois, la paille et le fumier peuvent être utilisés pour générer du biogaz et d'autres types de chaleur. Ces formes d'énergie permettent de réduire fortement les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que la dépendance de l'UE vis-à-vis des importations d'énergies fossiles. Etant donné les avancées de la technologie moderne, il sera également possible de convertir du bois, de la paille, du fumier et d'autres formes de biomasse lignocellulosique en biocarburants liquides.

Les producteurs de l'UE devront non seulement démontrer que leur production de biocarburants contribue à une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>, mais également que leurs biocarburants ont été fabriqués selon des critères de durabilité stricts. Ce n'est que si ces conditions sont remplies qu'il sera possible d'utiliser ces cultures pour réaliser les objectifs contraignants fixés par l'UE pour remplacer les carburants fossiles par des biocarburants. Il est important de maintenir ces objectifs étant donné que le transport est la principale source d'émissions de CO<sub>2</sub> dans l'UE. Il est également important de veiller à ce que les importations respectent des critères de durabilité équivalents non seulement pour assurer une concurrence loyale, mais aussi pour éviter des dommages environnementaux et la déforestation qui est la principale source d'émissions de CO<sub>2</sub> dans les pays en développement.

L'agriculture de l'UE dispose d'un potentiel significatif de production de ressources renouvelables non alimentaires qui peuvent contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi qu'à garantir une meilleure indépendance énergétique et la politique de l'UE devrait faire en sorte que ce potentiel soit réalisé.



La nouvelle PAC devrait veiller à ce que le rôle des agriculteurs et des agricultrices comme gestionnaires des paysages soit développé et à ce que les services publics qu'ils fournissent soient rémunérés de manière appropriée.

Il est d'une nécessité urgente que la politique de l'UE fasse davantage la promotion de la recherche pour comprendre les effets du changement climatique sur la production agricole et aider les agriculteurs à réduire ses effets et à s'y adapter.

## La nouvelle politique agricole commune devrait refléter les futures ambitions que nous nourrissons pour l'agriculture européenne

Le Copa et la Cogeca sont d'avis que la future PAC devrait avant tout permettre aux agriculteurs et agricultrices de répondre aux attentes et préoccupations des citoyens concernant les défis du 21<sup>e</sup> siècle. L'un des défis les plus importants sera de leur permettre d'optimiser leur potentiel de production et leur compétitivité, tout en les aidant à respecter les normes les plus élevées en matière de sécurité et de durabilité et à contribuer au maintien des zones rurales comme lieu de vie attrayant en générant des emplois et la prospérité. En d'autres termes, le rôle multifonctionnel de l'agriculture sera, à l'avenir, plus important que jamais. Avant de discuter du futur financement de la PAC après 2013, il est essentiel de s'accorder sur les objectifs de la PAC pour les décennies à venir et sur la manière de les réaliser au mieux. Le Copa et la Cogeca estiment que si la future PAC doit répondre aux attentes et préoccupations des citoyens, elle devrait se fonder sur les principes et objectifs énumérés ci-dessous.



Dans ses fondements, la future PAC devrait reconnaître les principes suivants:

- la nature vitale du rôle économique des agriculteurs – fourniture de produits alimentaires essentiels – et leur rôle plus vaste consistant à réaliser les objectifs sociétaux sur le plan territorial, environnemental et social distinguent l'agriculture des autres secteurs économiques;
- la future PAC devrait reconnaître que les agriculteurs sont des entrepreneurs et qu'ils souhaitent tirer la plus grande part possible de leur revenu du marché. Toutefois, il faudrait aussi clairement reconnaître que les agriculteurs fournissent des services dont certains ne sont actuellement pas suffisamment rémunérés par le marché ou ne le seront jamais;
- l'agriculture devrait jouer pleinement son rôle dans le renforcement de l'Union européenne – la PAC doit rester une politique commune avec des règles communes pour garantir qu'il n'y ait pas de distorsion de concurrence à l'intérieur du marché unique européen, tout en tenant compte de la diversité de l'agriculture européenne;
- la solidarité financière est nécessaire pour renforcer la cohésion et l'intégration économique et sociale à travers l'UE à 27 Etats membres et assurer un meilleur équilibre entre zones rurales et urbaines.



### Objectifs de la nouvelle PAC

L'objectif primordial de la PAC devrait consister à garantir un secteur agricole durable en Europe – du point de vue économique, environnemental et social – qui satisfasse les besoins de la société européenne et contribue à relever les défis mondiaux. En particulier:

- offrir un cadre stable favorisant le développement de la production agricole, par une augmentation de la productivité et de la compétitivité, et un bon fonctionnement du marché pour garantir l'indépendance stratégique d'approvisionnement de l'UE dans tous ses secteurs de production clés, pour garantir aux consommateurs un approvisionnement sûr, stable et fiable en produits alimentaires et pour permettre à l'UE de contribuer à répondre à la demande mondiale croissante de produits alimentaires;
- préserver la grande diversité de la production de produits alimentaires de haute qualité dans les différentes zones rurales de l'UE et veiller à ce que les consommateurs soient pleinement informés sur les denrées alimentaires qu'ils achètent;
- garantir que l'ensemble de la production soit effectuée dans un souci de protection de l'environnement (air, sol, eau), de protection du bien-être des animaux et de la biodiversité ainsi que de création de zones rurales attrayantes;
- optimiser la contribution de l'agriculture de l'UE aux opportunités économiques et d'emploi dans les zones rurales à travers l'UE;
- encourager les pratiques d'aménagement du territoire qui favorisent la biodiversité et protègent les ressources et les habitats, en tenant compte des conditions régionales spécifiques;
- soutenir les agriculteurs dans leurs efforts visant à atténuer les effets négatifs du changement climatique et à s'y adapter;
- assurer la contribution de l'agriculture de l'UE à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et à la diminution de la dépendance de l'UE vis-à-vis des énergies importées grâce à la production de ressources renouvelables utilisées à des fins non alimentaires;
- assurer un niveau de vie équitable aux producteurs agricoles, ainsi que des perspectives à long terme qui attireront les générations futures de jeunes agriculteurs et agricultrices vers les professions agricoles.

---

PRÉSENTATION DU COPA ET DE LA COGECA:  
LA VOIX DES AGRICULTEURS EUROPÉENS ET DE LEURS COOPÉRATIVES

Le Copa (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne) et la Cogeca (Confédération générale des coopératives agricoles de l'Union européenne) sont les organisations qui représentent la grande majorité des agriculteurs de l'Union européenne et leurs coopératives. Ces organisations représentent 15 millions de personnes qui travaillent à temps plein ou partiel dans les exploitations agricoles de l'UE, et plus de 40.000 coopératives. Elles comptent 76 organisations membres issues des États membres de l'UE. Leur but est de défendre les intérêts généraux de l'agriculture.

---

AN(08)2804:8

